



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE



# Travaux du Conseil national de l'Industrie

24 mars 2023

# Sommaire

Édito de Roland Lescure .....	3
Édito d'Alexandre Saubot .....	4
La feuille de route du Conseil national de l'Industrie et des Comités stratégiques de filières .....	5
La transition écologique de l'industrie .....	7
La réindustrialisation, l'autonomie stratégique et la compétitivité de l'industrie .....	12
Le développement de l'attractivité de l'industrie et des compétences .....	15
L'innovation dans l'industrie .....	19

# Édito de Roland Lescure



Face à l'urgence écologique et dans un contexte de crise multiple et de tensions internationales, les enjeux de transformation de notre économie placent l'industrie au premier plan. La mobilisation de l'industrie est aujourd'hui un levier fondamental pour lutter contre le changement climatique et pour restaurer notre autonomie stratégique.

L'une des premières réponses est la baisse des émissions de gaz à effet de serre. Cela exige un engagement fort de tous les secteurs économiques, dont l'industrie, qui représente **19 % des émissions de GES et tient donc une place importante dans l'objectif de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC).**

Le président de la République a fait de la transition écologique un objectif primordial de son second quinquennat. Ensemble, nous devons nous mobiliser pour décarboner notre industrie et respecter nos engagements (**diminution de 55 % de nos émissions de GES d'ici 2030 au niveau européen, et la neutralité carbone en 2050, conformément à l'accord de Paris**). C'est pourquoi le plan d'investissement France 2030 accompagne l'innovation en finançant le développement de nouvelles technologies vertes et **soutient des solutions innovantes pour accélérer la transition vers une économie décarbonée et circulaire.**

**L'autonomie stratégique et la réindustrialisation figurent aussi parmi les priorités** afin de rendre notre économie plus compétitive et résiliente. France Relance a permis de soutenir **près de 800 projets** de relocalisation d'activité industrielle sur le territoire et de créer ou conforter **près de 100 000 emplois**. **Ces projets ont permis de générer 5,4 milliards d'euros d'investissements productifs, soutenus par 1,6 milliard d'euros d'aides de l'État.**

C'est donc notre responsabilité commune de nous engager dans les filières d'avenir, tout en soutenant les industries d'aujourd'hui. Le rôle de la puissance publique est d'accompagner les entreprises, les territoires et les salariés de tout secteur dans cette transition. Le Gouvernement a déjà mobilisé **1,2 milliard d'euros** dans le cadre de **France Relance** et **5,6 milliards d'euros** pour **France 2030**, pour accompagner ce changement et **2 milliards d'euros** pour faire évoluer les compétences et former aux métiers d'avenir.

Enfin, parce que nous devons accélérer la réindustrialisation du pays et le verdissement de son industrie, nous présenterons un projet de loi Industrie Verte qui fait aujourd'hui l'objet de larges consultations avec des parlementaires, des élus, des chefs d'entreprises, des collectivités et l'ensemble des parties prenantes.

L'industrie est un secteur essentiel pour notre pays. Elle est un vecteur majeur de notre **transition écologique**. Sans elle, impossible d'assurer notre **autonomie stratégique**. Enfin, **l'industrie recrute et créera les emplois de demain**. Le Conseil national de l'industrie doit contribuer à l'impulsion d'action visant à répondre à ces défis. La nouvelle stratégie du Conseil national de l'Industrie prend en compte tous ces enjeux et saura aiguiller les secteurs industriels vers ce nouvel avenir.

**Roland LESCURE**

Ministre délégué en charge de l'Industrie

# Édito d'Alexandre Saubot



En mesurant le travail accompli par les filières dont les feuilles de route de décarbonation vont leur permettre d'être au rendez-vous des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone d'ici 2030, je suis fier de **nos industries qui prennent toute leur part dans la lutte contre le réchauffement climatique**. Ces trajectoires sont réalistes et pragmatiques mais elles sont aussi technologiquement complexes et financièrement exigeantes. La collaboration étroite avec les acteurs publics et sociaux est essentielle dans cette approche de planification, par filière, par territoire, par usine tout en garantissant les conditions de la compétitivité des entreprises industrielles. L'accompagnement de l'Etat, notamment via les Plans France Relance puis France 2030, est un des facteurs clé de succès pour que cette décarbonation soit soutenable, en termes de financement, d'innovation et de réglementation.

L'industrie française doit demeurer compétitive pour être en mesure de rester en France et d'y investir. L'inverse serait désastreux pour la planète, la France produisant actuellement le point de PIB le moins carboné des grands pays industriels. **Efforçons-nous donc de toujours raisonner en termes d'empreinte carbone** et pas seulement d'émissions de gaz à effet de serre !

Pour réussir leur décarbonation, nos industriels ont d'abord besoin d'un accès pérenne à une énergie décarbonée, compétitive, pilotable et souveraine. A défaut, ils déclineront avant même d'avoir pu faire les efforts d'investissement, d'efficacité et d'innovation qu'on attend d'eux. Aujourd'hui l'Europe est la victime isolée d'une crise énergétique asymétrique qui pèse dangereusement sur sa compétitivité. **Les principales réponses à ce déséquilibre sont européennes, tout comme celles concernant le prix du carbone, et les approvisionnements en matières premières ou en composants stratégiques.**

Les engagements de tous les secteurs émetteurs seront nécessaires pour atteindre la neutralité carbone en 2050. **L'industrie française fait sa part** (elle a divisée par deux en 30 ans ses émissions) **et s'engage à poursuivre ses efforts de manière ambitieuse**. En parallèle, il convient de s'assurer que toutes les autres filières économiques concernées - logement, mobilités et agriculture - seront en mesure de fournir des efforts soutenables. C'est pourquoi les industriels travaillent avec tous leurs secteurs avals **pour réussir la décarbonation des usines, des produits et de leurs usages de consommation**. Des choix de société, de sobriété, de partage des surcoûts, d'évolutions culturelles s'imposent à nous. Ces choix nous devons les faire ensemble pour qu'ils soient acceptables, **sans jamais oublier que l'industrie est un facteur clé de stabilité sociale. Elle irrigue des territoires et des écosystèmes entiers de ses emplois et de ses valeurs comme l'innovation ou le travail en équipe.**

**Alexandre Saubot**  
Président de France Industrie  
Vice-président du Conseil  
national de l'Industrie

# La feuille de route du Conseil national de l'Industrie et des Comités stratégiques de filières

Les Comités stratégiques de filières (CSF) sont réunis au sein du Conseil national de l'Industrie (CNI), présidé par la Première ministre et vice présidé par Alexandre Saubot, président de France Industrie. La Direction générale des Entreprises (DGE) assure son secrétariat général. Il bénéficie d'une **gouvernance tripartite** comprenant **industriels, société civile** (représentants des salariés, personnalités qualifiées) et **administration**.

Le CNI a pour objectif d'éclairer et de **conseiller les pouvoirs publics sur les enjeux de l'industrie en France, en particulier dans le cadre de la transition écologique et numérique, de la réindustrialisation et de la résilience du pays**. Il constitue **un levier majeur d'évolution des secteurs industriels et de déploiement des politiques publiques industrielles**, au travers des **19 CSF** qui le composent. Chaque CSF est doté d'une gouvernance représentative de la filière et pilote un contrat de filière portant des **projets collectifs structurants** qui engagent de manière réciproque l'État et les acteurs privés.

Le CNI s'est doté en décembre 2022 d'une **feuille de route**, validée par le Comité exécutif du CNI et les présidents des 19 Comités stratégiques de filières, afin de déployer un cadre de travail qui favorise l'action collective des filières industrielles en faveur des enjeux majeurs que constituent **la transition écologique, la réindustrialisation du pays et l'évolution des compétences**. Le champ de cette feuille de route couvre l'année 2023.

À travers cette feuille de route, l'action du CNI poursuit les objectifs suivants :

1. **centrer son action** et celle des filières sur les enjeux prioritaires que constituent la transition écologique, la réindustrialisation du pays et l'évolution des compétences ;
2. **favoriser le travail inter filières** sur ces enjeux ;
3. **renforcer la capacité de coopération et d'innovation** dans les CSF ;
4. **améliorer la visibilité et l'attractivité** de l'industrie.

S'agissant plus précisément des coopérations entre filières, 4 groupes de travail réunissant les CSF sont déployés :

- **un groupe de travail « Décarbonation de l'industrie » ;**
- **un groupe de travail « Économie circulaire » ;**
- **un groupe de travail « Transition écologique des chaînes logistiques » ;**
- **une commission « Compétences et attractivité des métiers de l'industrie ».**

Les travaux en cours sur les thématiques prioritaires du CNI sont présentés dans les chapitres suivants et illustrés par des projets structurants mis en œuvre par les CSF dans ces domaines.

## LES 19 COMITÉS STRATÉGIQUES DE FILIÈRES

Les 19 Comités stratégiques de filières représentent l'industrie française. Ils ont pour mission, dans une logique de partenariat avec l'État, de développer une **vision stratégique** à long terme de leur secteur et de la traduire concrètement par la mise en œuvre de **projets**. Ils jouent également un **rôle majeur d'interface** entre les entreprises et les pouvoirs publics, notamment dans les contextes de crise (Covid, Ukraine).

1. **CSF liés au transport - Aéronautique** (présidé par Guillaume Faury, Airbus), **Automobile** (présidé par Luc Chatel (PFA), **Ferroviaire** présidé par Henri Poupart-Lafarge (Alstom), **Industries de la mer**, présidé par Philippe Berterottière (GICAN).
2. **CSF liés au numérique - Industries de sécurité** présidé par Marc Darmon (Thalès), **Infrastructures numériques**, présidé par Nicolas Guérin (Orange), **Solutions industrie du futur**, présidé par Frédéric Sanchez (Fives), **Électronique**, présidé par Frédérique le Grevès (ST).
3. **CSF liés aux matériaux - Bois**, présidé Dominique Weber (Weber Industries), **Chimie & matériaux**, présidé par Luc Benoît-Cattin (Arkema), **Eau** présidé par Sabrina Soussan (Suez), **Mines & métallurgie** présidé par Christel Bories (Eramet), **Industries pour la construction** présidé par Benoît Bazin (Saint-Gobain), **Transformation et valorisation des déchets** présidé par Estelle Brachlianoff (Veolia).
4. **CSF liés à l'énergie - Nouveaux systèmes énergétiques** coprésidé par Sylvie Jehanno (EDF) et Stéphane Michel (Total Énergies), **Nucléaire** présidé par Xavier Ursat (EDF).
5. **CSF liés aux biens de consommation et à la santé - Agroalimentaire**, présidé par Jean-Philippe André (Haribo), **Mode & luxe** présidé par Guillaume De Seynes (Hermès), **Industries et technologies de santé**, présidé par Audrey Derveloy (Sanofi).

La logique de partenariat avec l'État se traduit par une **contractualisation autour d'un nombre restreint de projets structurants pour la filière** (une dizaine en moyenne par contrat de filière). Certains de ces projets, liés aux 4 thématiques prioritaires du CNI, sont présentés dans les chapitres suivants.

# La transition écologique de l'industrie



Dans le cadre du chantier « verdissement de l'industrie » de *France nation verte*, la décarbonation de l'industrie est au cœur de l'action de l'État pour **réussir la transition écologique de notre économie et respecter nos engagements nationaux et internationaux**, visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). L'État poursuit les efforts, engagés dès 2020, pour accompagner les entreprises à travers le plan France 20230.

La feuille de route du CNI et les travaux des CSF, notamment des filières les plus émettrices, s'intègrent pleinement dans la démarche de planification pour la décarbonation de l'industrie.

Pour illustrer cette thématique prioritaire, des projets structurants développés par les CSF sur la transition écologique sont présentés ci-après.

## FOCUS SUR LES TRAVAUX INTERFILIÈRES EN COURS

**Les CSF se mobilisent** à travers des projets interfilières, avec la mise en place notamment des groupes de travail suivants :

- **un groupe de travail « Décarbonation de l'industrie »**  
Il a pour vocation d'assurer la coordination entre, d'une part, les travaux engagés par les CSF et les 50 sites industriels les plus émetteurs sur leur feuille de route individuelle, d'autre part, les travaux sur les technologies structurantes de la transition écologique, enfin, les approches locales au niveau des grands bassins industriels ;
- **un groupe de travail « Économie circulaire »**  
Dans le cadre de l'évolution de la réglementation européenne, il vise à accompagner les filières, interdépendantes au sein d'écosystèmes de production, dans l'analyse des impacts environnementaux liés à leurs activités et dans la définition de projets permettant de développer une économie circulaire. Le groupe de travail est lancé avec les deux écosystèmes de l'automobile et de la construction, qui rassemblent les CSF à l'amont et à l'aval de ces filières ;
- **un groupe de travail « Transition écologique des chaînes logistiques »**  
Il a pour ambition d'accompagner les filières, en lien avec le secteur de la logistique, dans la définition de leviers d'action communs, afin de décarboner les chaînes logistiques industrielles.

---

### Élaboration de feuilles de route « décarbonation » dans les CSF des principaux secteurs émetteurs

En 2019, le CNI a mis en place un groupe de travail pour la décarbonation de l'industrie, réunissant l'État et les principales filières émettrices de gaz à effet de serre. Il a permis d'identifier des premières trajectoires de réduction des émissions de GES, des leviers concrets à mettre en œuvre (amélioration de l'efficacité énergétique, électrification, utilisation de chaleur bas carbone...) et les besoins de soutien (financier, juridique, normatif) pour rendre possibles ces trajectoires. Ce travail a conduit à la publication à partir de 2021 de feuilles de route de décarbonation pour les secteurs de la chimie et du papier-carton (**CSF Chimie & matériaux**), du ciment (**CSF Industries pour la construction**), de la sidérurgie intégrée, de l'aluminium et de la métallurgie (**CSF Mines & métallurgie**), puis à la publication des feuilles de route de décarbonation du CSF Aéronautique. Les feuilles de route publiées sont en cours de révision pour présenter des trajectoires de réduction d'émissions à l'ambition rehaussée, en cohérence avec les objectifs fixés par le plan européen « Fit for 55 ».

---

## **Avec la feuille de route 2023, un chantier de planification pour la décarbonation de l'industrie est lancé.**

Ce chantier assure la coordination nécessaire entre le travail mené par les CSF et les travaux suivants :

- le travail sur plusieurs technologies structurantes de la transition visant à permettre un déploiement planifié et optimisé des vecteurs énergétiques et technologies clés pour l'industrie ;
- les approches locales, au niveau de grands bassins industriels ;
- les travaux engagés par les 50 sites industriels les plus émetteurs du pays sur leur feuille de route individuelle.

Ce chantier est au cœur du chantier « verdissement de l'industrie » lancé par le Secrétariat général à la planification écologique.

## **EXEMPLES DE PROJETS DE CSF**

### **Feuille de route de décarbonation des filières minérales** **« trajectoire RE2020 »**

#### *CSF Industries pour la Construction*



Compte tenu du poids de la filière construction en matière d'émissions, le Comité stratégique de Filière Industries pour la Construction a mis une forte priorité à la décarbonation de ses filières minérales pour contribuer à la réalisation des engagements de l'accord de Paris.

Une feuille de route de décarbonation des procédés de fabrication du ciment a été élaborée et validée par le Gouvernement, aux côtés de celle concernant l'acier. Ces feuilles de route ont été par ailleurs complétées par celles des industries du verre et des tuiles et briques.

Le CSF IPC amplifiera la décarbonation de ces filières par des projets ciblés sur les sites les plus émetteurs, dans le cadre de l'initiative impulsée par le président de la République. Il étendra par ailleurs sa démarche de feuilles de route aux matériaux de second œuvre (plâtres, isolants...) et portera la création d'un « Club des Engagés » regroupant les entreprises les plus en pointe pour accélérer la dynamique de décarbonation au sein de la filière et accompagner notamment la mutation des PME. Il portera enfin des initiatives visant à la décarbonation des ouvrages, menées en partenariat avec les autres acteurs de la construction.

---

## Mise en valeur du savoir-faire en matière de construction en bois autour de la construction du village olympique Paris 2024

### *CSF Bois*



Fort de l'héritage du démonstrateur d'immeubles bois de grande hauteur, le CSF a pu lancer un second projet structurant portant sur le village olympique Paris 2024. Il a créé une marque ombrelle fédératrice, France Bois 2024, piloté l'organisation des travaux en commissions techniques et a consolidé une documentation sur l'offre et son potentiel pour répondre aux attendus de la Solideo et des autres maîtres d'ouvrage du village olympique. En contribuant au succès de la livraison du village avec une faible empreinte carbone, la filière bénéficiera d'une visibilité internationale de son savoir-faire. Le CSF a ainsi suscité un effet d'entraînement et de structuration de la chaîne de valeur bois construction et aménagement, confirmé par le succès de l'appel à projet Systèmes constructifs bois et biosourcés de France Relance induisant d'importants nouveaux investissements de production en France.

---

---

## Création d'un réseau de plateformes d'expérimentation de cas d'usage de la 5G

### *CSF Infrastructures numériques*



Le CSF anime un groupe de travail qui rassemble les experts de la 5G de l'écosystème des télécom en France et qui a permis de construire et de valider des projets visant à expérimenter les cas d'usage de la 5G. Une grande partie de ces projets ont été ensuite soutenus dans le cadre de France Relance. Un ensemble de 21 plateformes d'expérimentations 5G est actuellement suivi, au sein d'un club où s'échangent les meilleurs pratiques. Ce club est organisé désormais en club sectoriels, qui vont de doter, chacun, d'une feuille de route pour matérialiser leurs échanges. En outre, le site internet de la filière permettra de publier les engagements de plateformes, notamment en matière d'accueils des PME et *start-up*.

---

---

## Création de la plateforme Je-decarbone

*CSF Nouveaux systèmes énergétiques*

# je-decarb **one** e

Je-decarbone aide les industriels français à mener à bien leurs projets de décarbonation et/ou d'économies d'énergie en les mettant en relation avec les différents offreurs de solutions. Je-decarbone c'est :

- une plateforme de mise en relation qui permet d'identifier les partenaires techniques, conseils ou financiers ou plus simplement de décrire ses besoins,
- un site internet qui permet de trouver toute l'information utile pour mener son projet (guide technique, success stories, fiches pratiques...)
- des rencontres régionales : avec des ateliers et des rendez-vous BtoB, par filière (en lien avec les CSF) afin de bâtir le maillage essentiel à la réindustrialisation des territoires.

Lancé en octobre 2022 par le CSF Nouveaux Systèmes Energétiques, en partenariat avec l'alliance ALLICE et le CEA, avec le soutien du ministère de la Transition énergétique, du ministère de l'Industrie, du Secrétariat Général à l'Investissement et de l'ADEME, je-decarbone s'appuie sur un partenariat avec une trentaine d'associations clés du secteur de l'énergie et du développement économique.

---

---

## Promotion de la digitalisation comme levier de transformation vers une économie circulaire

*CSF Transformation et valorisation des déchets*



Le CSF a fait du numérique et de la robotisation un axe fort de sa stratégie pour accompagner la transition circulaire et écologique de l'industrie. Deux appels à manifestation d'intérêt ont été ouverts en 2019, l'un sur la robotique et l'autre sur la thématique « territoire déchets connectés ». Les résultats de ces AMI ont été valorisés lors d'un colloque sur la robotique organisé en 2020, à l'occasion duquel les 250 participants ont pu nouer des relations d'affaires (*speed networking*). Par ailleurs, une étude a été menée en 2021 sur la robotisation des centres de tri avec le soutien du CSF Solutions industries du futur.

---

---

## Réaliser la transition énergétique des véhicules utilitaires légers et des véhicules industriels

### *CSF Automobile*



Pour anticiper les objectifs de baisse des émissions de CO<sub>2</sub> prévus par la réglementation européenne et l'entrée en vigueur des Zones à faible émission (ZFE) qui concerneront prochainement toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, le CSF s'investit dans le développement de véhicules utilitaires légers et industriels à zéro émission. Avec un accompagnement renforcé de l'État, les industriels du secteur s'engagent à mobiliser les moyens nécessaires en termes d'offres pour réussir le décollage des véhicules à zéro émission (à batterie et/ou à pile à combustible). La filière travaille également à définir une trajectoire vers la neutralité carbone dans une approche globale d'analyse de cycle de vie.

---

# La réindustrialisation, l'autonomie stratégique et la compétitivité de l'industrie

Les efforts déployés par France 2030 se concentrent sur plusieurs priorités qui partagent la même ambition : **innover et réindustrialiser afin de recouvrer une autonomie stratégique et une économie décarbonée et compétitive**. Le soutien aux secteurs économiques stratégiques a ainsi été renforcé et va se poursuivre. Ce sont 1 059 entreprises qui ont été financées pour leurs projets d'investissement en 2022, dont notamment des acteurs émergents à très fort potentiel de croissance et des acteurs emblématiques du renforcement de notre souveraineté.

L'action des CSF répond à ces enjeux et développe aujourd'hui une logique collective et inter-filières, à même de donner un cap stratégique à notre industrie.

## FOCUS SUR LES TRAVAUX INTERFILIÈRES EN COURS

### Le projet de loi « industrie verte »

Pour **renforcer l'attractivité et la compétitivité** de la France et répondre à l'ambition du Gouvernement de placer **les enjeux climatiques** au cœur de son action, un nouveau cap de **réindustrialisation** doit être franchi. Pour les industries traditionnelles comme pour les secteurs d'avenir, la **décarbonation** doit constituer notre avantage comparatif et le principal facteur de différenciation de notre économie dans les années à venir. En s'inscrivant pleinement dans le plan *France Nation Verte*, ce projet doit créer une **rupture favorable au verdissement de notre industrie**. Il s'articule autour de cinq thèmes :

1. **Créer un choc fiscal en faveur de l'industrie verte**
2. **Ouvrir des usines, réhabiliter les friches**
3. **Produire, commander et acheter en France**
4. **Financer l'industrie verte française**
5. **Former aux métiers de la réindustrialisation verte**

Sous l'égide de Guillaume Kasbarian, président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, ces travaux s'étalent de mi-janvier à fin mars, pour une consolidation en avril 2023 et une inscription au calendrier parlementaire en juin/juillet.

Les CSF ont été sollicités pour participer à la phase de consultation.

### Déploiement d' « Accélérateurs » avec 13 CSF afin de renforcer et développer le tissu des PME et ETI françaises

*BPI France*

De nombreux CSF ont travaillé avec Bpifrance à la définition et au lancement de programmes Accélérateurs, une offre qui consiste à accompagner pendant 18 mois les équipes de direction de PME ou ETI (formation, conseil, mise en réseau) afin de les aider à aborder une nouvelle étape de leur développement (plan stratégique, attaque de nouveaux marchés produits ou à l'export, diversification, croissance externe...). Depuis 2017, ce sont plus de 500 entreprises des **CSF Aéronautique, Automobile, Agroalimentaire, Bois, Chimie & matériaux, Eau, Construction, Industries de la mer, Industries et technologies de santé, Mode & luxe, Nouveaux systèmes énergétiques, Solutions pour l'industrie du futur, Transformation et valorisation des déchets**, qui ont été accompagnées. Cet accompagnement constitue un levier important du renforcement du tissu des PME et ETI françaises

### Développement d'une filière de production de biomédicaments

*CSF Industries et technologies de santé*

**FRANCE  
biolead**

La filière pharmaceutique française a perdu 3 places au classement européen des pays producteurs de médicaments, alors qu'elle était auparavant en haut du podium (manque de visibilité de l'offre industrielle, faiblesse de structuration de la filière, déficit d'accompagnement des instances réglementaires nationales lors de l'industrialisation des projets). C'est ce qui a conduit le CSF à structurer en filière les acteurs de la production de biomédicaments et à créer l'association « France Biolead », Alliance française de la bioproduction, dont l'objectif est de coordonner les actions nécessaires au développement de cette filière. Pour financer la création de cette alliance, les membres fondateurs, industriels mais aussi acteurs de l'écosystème français de la bioproduction, se sont engagés à hauteur de 2 millions d'euros sur 3 ans (2022-2024)

### Création de l'observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles

*CSF Mines & métallurgie*



Après s'être impliqué fortement dans la mission de Philippe Varin sur la sécurisation des approvisionnements en ressources minérales, le CSF a travaillé en 2022 avec le BRGM à la conception d'une des préconisations essentielles : l'Observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles (OFREMI) dont le lancement a eu lieu en novembre dernier. En rassemblant les compétences des principaux acteurs publics français (BRGM, CEA, ADEME, IFPEN, CNAM, IFRI) sur l'analyse complète des chaînes de valeur des métaux stratégiques, et sous la présidence du Délégué interministériel aux approvisionnements en métaux et minéraux stratégiques, il mettra régulièrement à disposition de l'État et de ses partenaires industriels des veilles et analyses techniques, stratégiques, économiques et environnementale des chaînes mondiales d'approvisionnement d'une quarantaine de métaux qui alimentent la plupart des industries françaises. Financé à 60 % dans sa montée en puissance par France 2030, c'est donc une solution aux enjeux de souveraineté, de réindustrialisation et de la double transition écologique et numérique qui se met en place sous forme d'un partenariat public/privé inédit.

---

## Redynamiser la production de principes actifs et d'intermédiaires pharmaceutiques critiques au service de la sécurité sanitaire

*CSF Industries et technologies de santé et Chimie & matériaux*



Le principe actif (API) est un maillon clé de la chaîne de valeur d'un médicament : c'est le composé qui assure l'efficacité thérapeutique du médicament. Sa production et celle de ses intermédiaires de synthèse sont donc clé pour garantir la souveraineté sanitaire de l'Europe. En lien avec le CSF Chimie & matériaux, le CSF Industries et technologies de santé travaille à la

réalisation des objectifs suivants :

- définir une liste de molécules critiques sur la base de critères objectifs ;
- sécuriser les chaînes d'approvisionnement de ces molécules en Europe ;
- *renforcer durablement la filière en soutenant la recherche, le développement et l'industrialisation de technologies innovantes ;*
- *optimiser les approvisionnements et renforcer les critères valorisant une production fiable, performante et respectueuse de l'environnement.*

# Le développement de l'attractivité de l'industrie et des compétences

L'ambition de France 2030, d'une économie plus compétitive et plus respectueuse de notre environnement, va de pair avec le développement des compétences dans les métiers de demain. **Le défi de formation, tant des étudiants que des actifs, est à relever collectivement, par l'État, par les entreprises, par la société civile, à l'échelle des territoires.**

Priorités de France 2030, l'attractivité des métiers et les besoins en compétences sont au cœur des problématiques des filières industrielles que le CNI et les CSF ont mis au premier plan.

## FOCUS SUR LES TRAVAUX INTERFILIÈRES EN COURS

### La commission « Compétences et attractivité des métiers de l'industrie »

Ce groupe de travail, co-animé avec le ministère en charge du Travail, mène des actions dans quatre domaines prioritaires :

- **développer la mixité dans l'industrie** : une de actions phares portée par le groupe de travail est la remobilisation du *collectif IndustriElles*, initiative visant à **mobiliser des acteurs de l'industrie pour agir en faveur de la mixité de genre**, à travers l'approche de « role models » et le développement du mentorat. **Le 8 mars, le ministre Roland Lescure a annoncé la relance du collectif, qui sera présidé par Frédérique Le Grevès, présidente du CSF Électronique ;**
- **attirer des talents vers l'industrie**, notamment vers les métiers en tension : **l'accompagnement des TPE-PME** pour favoriser l'attractivité et l'amélioration des RH ainsi que **le développement d'actions des filières avec Pôle emploi** font notamment partie des axes de travail ;
- **améliorer l'attractivité de l'industrie** auprès des élèves et influencer sur le système de formation aux métiers de l'industrie : *via* entre autres, une **coopération renforcée avec les régions** et l'amplification des effets de la **Semaine de l'industrie** ;
- **faciliter le maintien des seniors en emploi et la transmission des compétences** : des actions structurantes telles que le **renforcement des outils et pratiques de développement des compétences** tout au long de la carrière ou la **valorisation de l'expérience professionnelle** des seniors en favorisant la transmission des savoirs *via* le tutorat ou l'apprentissage sont au cœur des réflexions du groupe de travail.

---

## Les engagements de développement de l'emploi et des compétences (EDEC)

Les engagements de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) visent à **anticiper les mutations économiques et à accompagner l'évolution des emplois et des compétences** qui en découlent. Ils sont rattachés aux politiques publiques d'accompagnement des mutations économiques.

Ils apportent une **aide technique et financière** aux branches et aux entreprises et salariés qui composent un secteur d'activité. Ils se présentent sous la forme d'un accord déclinant un plan d'actions conclus entre l'État (le ministère du Travail) et une ou plusieurs branches ou organisations professionnelles. Le dispositif peut être contractualisé tant au niveau national qu'au niveau des territoires.

Les EDEC et leurs productions sont disponibles sur le site LA PLACE <https://www.extranet-acteurs-competences.emploi.gouv.fr/> ouverte à l'ensemble des partenaires sociaux, des branches et acteurs intéressés.

**À ce jour, 15 CSF ont lancé un EDEC**, dont une partie est achevée, au sein des CSF Bois, Eau, Électronique, Industries de la mer, Industries et technologies de santé, Nouveaux systèmes énergétiques.

---

## EXEMPLES DE PROJETS DE CSF

### Focus sur l'EDEC du CSF eau

À travers son EDEC, publié en 2021, le CSF Eau a réalisé une étude sur l'emploi, les compétences et la formation du secteur de l'eau et de l'assainissement à horizon 2025. Elle permet d'appréhender les spécificités de la filière en termes de métiers et de dresser les perspectives d'évolution des emplois et des compétences. Cette étude intervient donc en support aux 13 000 embauches prévues sur la période 2020-2025, avec un angle spécifique pour les 8 métiers identifiés en tension.

---

### Création de l'université des métiers du nucléaire

#### *CSF Nucléaire*



La création en 2021 de l'association « Université des métiers du nucléaire (UMN) », avec le soutien de l'État, vise à dynamiser les dispositifs de formation du secteur nucléaire aux échelles régionale, inter-régionale et nationale, en particulier sur les compétences critiques. L'UMN a notamment mis en place :

- le déploiement d'un dispositif de bourses d'études nucléaires de 600 euros par mois, financé entièrement par France Relance, destiné dans un premier temps à 200 jeunes en formation initiale dans 26 lycées ;
  - le lancement du portail web « Mon avenir dans le nucléaire » destiné à présenter de manière pédagogique et illustrée les métiers et formations par région ainsi que les offres d'emploi et les actualités et événements à venir de la filière nucléaire.
-

---

## Développement de l'attractivité des métiers de la filière avec la campagne de communication « Savoir pour faire »

*CSF Mode et Luxe*



L'enjeu pour la filière est d'attirer 10.000 talents par an pour répondre à une demande croissante des entreprises, faire face aux nombreux départs à la retraite, former une relève pour conserver les compétences et accompagner le tissu industriel à relocaliser certains savoir-faire.

Grâce au financement de l'OPCO 2i, la campagne de communication « Savoir pour faire » se poursuit pour la quatrième année consécutive, en lien étroit avec celle « Avec l'Industrie ».

Sur le site [www.savoirpourfaire.fr](http://www.savoirpourfaire.fr), on retrouve des centaines de contenus (podcasts, témoignages, filière), un guide d'orientation (nouveau) et une carte interactive des formations, des offres d'emplois avec un espace candidat pour faciliter les mises en relations.

---

---

## Développement de l'attractivité et de l'offre de formation par la création du Campus des industries navales (CINAV)

*CSF Industriels de la mer*



Créé en 2018, sous l'impulsion de l'industrie navale, CINav est une association dont la mission est d'ancrer une main-d'œuvre nationale qualifiée dans les territoires pour servir la filière des industriels de la mer. Dans le cadre de son développement, CINav assure cette mission pour les industries navales, nautiques et les énergies en mer. L'activité de CINav s'articule autour de trois axes : la promotion et l'attractivité des métiers, l'ingénierie de formation et la préparation de l'avenir. L'ensemble des déploiements a permis

de rencontrer plus de 20 000 personnes et de leur faire découvrir les métiers des industries de la mer, les parcours et les formations associées. L'association est également à l'initiative de nombreux événements pour promouvoir la part de l'emploi féminin dans l'industrie. Le CINav développe des outils de formation innovants visant à enrichir les formations existantes afin de les rapprocher des exigences des industriels. Ainsi, ont pu être labellisées 119 formations, en se concentrant sur 28 métiers en tension.

---

---

## Améliorer l'attractivité des métiers du secteur de l'électronique

### *CSF Électronique*



Le CSF poursuit ses actions ambitieuses pour répondre aux besoins importants de la filière électronique (21 500 recrutements

lors des 5 prochaines années), en particulier en actualisant la cartographie dynamique des métiers et des compétences en électronique, en structurant l'offre de formation continue, en renforçant la formation initiale et l'alternance ainsi que les passerelles entre l'industrie et les écoles et en agissant pour la parité femmes-hommes. Ainsi, le CSF a-t-il lancé l'outil Smart Électronique, qui vise à faire découvrir 6 solutions concrètes de l'électronique répondant à des besoins sociétaux (s'alimenter, échanger, protéger la planète, se soigner, protéger la vie privée et se déplacer). Au total, ce sont 18 métiers et formations qui sont présenté.

---

# L'innovation dans l'industrie

Pour placer nos entreprises et industries stratégiques en *leaders* mondiaux, les acteurs publics et privés doivent investir massivement dans l'innovation. **France 2030 apporte des soutiens au développement des technologies de rupture**, via des appels à projet ciblant les filières économiques stratégiques.

L'enjeu d'innovation est par nature au centre des réflexions et des actions mises en œuvre par les CSF.

## FOCUS SUR LES TRAVAUX INTERFILIÈRES EN COURS

### Création de Comités d'orientation de la recherche et de l'innovation (CORI) dans 6 CSF, afin de structurer et soutenir les efforts de Recherche & Innovation (R&I) des filières

Plusieurs filières industrielles structurent leurs innovations stratégiques via des comités d'orientation mis en place avec l'État. Il s'agit d'**instances de dialogue entre l'État et ces filières**, qui ont pour mission d'élaborer les feuilles de route technologiques et de faire émerger des projets d'innovation structurants répondant aux axes stratégiques des feuilles de route.

Des comités d'orientation pour la recherche et l'innovation ont ainsi été mis en place pour **l'Aéronautique (CORAC), l'Automobile et les mobilités (CORAM), les Industriels de la mer (CORIMER) et le Ferroviaire (CORIFER)**. Concrètement, les projets de R&I amont des filières sont recueillis et sélectionnés sur la base de feuilles de route technologiques, qui incarnent la volonté des industriels de développer une vision commune. Les projets des CORI sont financés par des investissements publics, dont France 2030 dans la continuité des précédents Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA4) et, le cas échéant, par les programmes IPCEI. En agissant comme un guichet unique, les CORI simplifient le parcours des porteurs de projets tout en leur donnant de la visibilité sur l'agenda de R&I des filières.

### Structuration de l'innovation dans la filière afin de développer un avion bas-carbone

#### *CSF Aéronautique*



Le Conseil pour la recherche aéronautique civile (CORAC) est une instance de coordination entre l'État et les industriels de l'aéronautique, instituée en 2008 et fortement renforcée en 2020 à l'occasion de France Relance. L'État et l'industrie cofinancent ainsi des projets de R&D de la filière, selon des feuilles de route technologiques construites en commun. Le

budget alloué au CORAC dans France Relance était de 1,5 milliard d'euros, celui alloué à partir de 2022 par France 2030 est de 800 millions d'euros. L'ambition du CORAC est de développer la prochaine génération d'aéronefs bas-carbone afin de la produire en France d'ici le début de la prochaine décennie, en structurant des projets complexes, notamment sur la motorisation ultrafrugale ou la configuration avion, thématiques qui impliquent plusieurs centaines de partenaires, avec de très nombreuses ETI-PME et laboratoires.

### Construire les transitions alimentaires avec le Grand Défi « Ferments du futur »

#### *CSF Agroalimentaire*



Le Grand Défi « Ferments du Futur » est une plateforme de recherche et d'innovation unique en Europe associant les entreprises alimentaires françaises réunies au sein de l'ANIA et la recherche académique d'excellence pilotée par INRAE. Ces pilotes du programme l'ont conçu comme un support de projets pré-compétitifs totalement financés par l'Etat, de projets de recherche et développement en partenariat avec des entreprises, et un dispositif de soutien pour accélérer le développement des jeunes entreprises. Les prochaines étapes de « Ferments du Futur »

sont déjà précisées avec l'inauguration d'une plateforme à Saclay en 2023 et l'ouverture d'un premier appel à projets de recherche au premier semestre 2023

---

## Développement de l'identité numérique

*CSF Industries de sécurité*



Le projet identité numérique a donné lieu à une synchronisation technique des acteurs de l'identité numérique au profit de la définition de la seconde version de la carte à puce de la carte nationale d'identité électronique (CNIE).

Les spécifications techniques présentées par les industriels ont ensuite fait l'objet d'échanges avec l'État au sujet de l'authentification et de la sécurisation pour aboutir au lancement de la CNIE au cours de l'été 2022.

---

## Fédérer les écosystèmes qui développent des solutions innovantes pour l'industrie

### *CSF Solutions pour l'industrie du futur*



Le CSF Solutions pour l'industrie du futur porte plusieurs projets de développements en collaboration avec d'autres CSF, par exemple :

- avec le CSF Infrastructures numériques visant à identifier et promouvoir les nouveaux usages industriels de la 5G ;

- avec le CSF Industries pour la construction, qui cherche à déployer des procédés pour

recycler à 100 % des bétons en fin de vie.

La filière a également l'ambition de soutenir l'innovation des produits et services de l'offre de solutions pour l'industrie du futur pour faire monter en gamme ses entreprises industrielles, *via* son comité d'orientation de la R&I pour l'industrie du futur (CORI2DF). Dans le cadre de France 2030, ce comité a été missionné pour produire une feuille de route R&I pour la filière afin d'orienter les efforts entrepris dans le développement d'offres de solutions pour l'industrie du futur et ainsi fédérer et accélérer les différents écosystèmes de soutien de l'innovation, en contribuant aux stratégies d'accélération du Plan de Relance et aux priorités de France 2030.

---

## Développement de la maturité industrielle de PME de la filière

### *CSF Ferroviaire*



Contribuant à renforcer la performance et la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement ferroviaire française, le programme CARE vise à consolider la maturité industrielle des PME en rendant la relation client-fournisseur plus fluide et en améliorant en particulier la qualité et les délais de livraison. Cette amélioration de la performance collective doit permettre de disposer d'une chaîne

d'approvisionnement française plus robuste, capable de proposer des produits et des services en adéquation avec la demande du marché, et d'être plus présente sur les marchés export. L'État cofinance le programme CARE dans le cadre de France 2030.

---

---

## Développement de la chimie biosourcée et issue des biotechnologies industrielles

### *CSF Chimie et matériaux*



Le CSF porte l'ambition de développer la chimie du végétal, qui constitue une opportunité majeure de développement. À cette fin, le CSF pilote une action visant à informer les entreprises sur les dispositifs de politique publique (France Relance, stratégie d'accélération dans le cadre de France 2030) afin de les inciter à engager leurs investissements d'innovation et de production dans la chimie du

végétal et les biotechnologies industrielles sur le territoire. La filière se prépare également pour répondre aux premiers appels à projet du partenariat public-privé européen Circular Bio-based Europe Joint Undertaking et contribuer au prochain plan d'action SNBE (Stratégie nationale de la bioéconomie). L'objectif du projet structurant est double : d'une part accélérer l'innovation et l'industrialisation des technologies afin de massifier l'offre en produits biosourcés et d'autre part favoriser l'adoption et le recours aux molécules et produits biosourcés.

---

## **CONTACTS PRESSE**

### **Cabinet de la Première ministre**

communication@pm.gouv.fr

### **Cabinet de Bruno Le Maire**

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

### **Cabinet de Roland Lescure**

[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

### **France industrie**

msegondat@franceindustrie.org

Couverture : © Monkey Business - stock.adobe.com

Intérieur : ©stock.adobe.com et ©Getty Images